

PARQUET GENERAL

Luxembourg, le 20 juillet 2026

Plateau du St-Esprit
L-2080 Luxembourg

Notice n° 13894/17/CD

AVIS JUDICIAIRE

Il est porté à la connaissance de Madame **Diana Nokwazi MOYO, actuellement sans adresse ni domicile connus**, qu'elle fait l'objet d'un arrêt rendu le 12 février 2019 par la chambre correctionnelle de la Cour d'appel du Grand-Duché de Luxembourg, portant le numéro 57/19 V. et prononçant l'appel de Diana Nokwazi MOYO non fondé dans le cadre du dossier inscrit sous le numéro de notice 13894/17/CD.

Le présent avis fait courir le délai des voies de recours à partir du cinquième jour suivant celui de sa publication. Le délai d'opposition contre un arrêt par défaut est de quinze jours.

L'acte en question peut être retiré au Parquet général, Cité judiciaire, Plateau du St-Esprit, L-2080 Luxembourg, bâtiment CR, bureau 4.05 au 4^e étage.

Pour le Procureur général d'Etat,
L'avocat général
Bob PIRON